

NUMERO 126 AVRIL 2007

Échos 76

Le journal des agents du Département de Seine-Maritime

La tour des archives illuminée

Entre tien avec Jean-Pierre LUCAS
Directeur général adjoint
Pôle infrastructures

PAGES 2 ET 3 Remise des médailles	PAGES 12 ET 13 Pôle solidarité Le contrôle de gestion audit La semaine du Développement Durable	PAGES 20 ET 21 Expression syndicale
PAGE 4 ET 5 Rencontre avec Jean-Pierre Lucas	PAGES 14 ET 15 Un parvis seinomarin La tour des archives illuminée	PAGES 22 ET 23 Mouvements Naissances
PAGES 6 ET 7 Les nouvelles mesures statutaires	PAGES 16 ET 17 L'abbaye de Jumièges Des correspondants pour l'Europe	PAGE 24 Exposition : « Dans les montagnes d'Arménie »
PAGES 8 ET 9 La santé au travail	PAGES 18 ET 19 Assemblée Générale de l'ASCCP Bloc notes	
PAGES 10 ET 11 Un intranet collaboratif		

Seine-Maritime
Le Département



La Tour des archives illuminée

Après 5 mois de préparation, la Tour des Archives s'offre dorénavant en pleine lumière du haut de ses 89 mètres depuis le 21 mars dernier. Cette mise en lumière est née du « plan lumière » de l'Agglo.

De l'éclairage « bleu Agglo » initialement prévu sur la seule façade Est, le projet a évolué vers une mise en lumière de la totalité de la Tour offrant ainsi au paysage rouennais une animation nocturne. Les techniques d'éclairage public ayant considérablement évolué, elles ont permis de marier esthétique et économie d'énergie. Elles rendent aujourd'hui cohérent ce projet avec les engagements pour le développement durable du Département de Seine-Maritime.

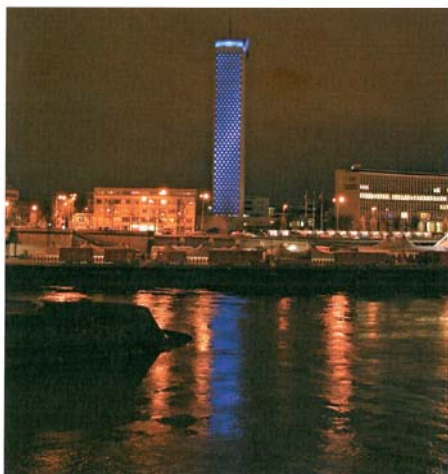
EMBELLIR LE PATRIMOINE TOUT EN PRÉSERVANT L'ÉNERGIE

Deux scénographies de lumière vont s'approprier la Tour :

• Le week-end : du vendredi soir au dimanche soir (3 à 4 heures/soirée en moyenne en fonction des saisons), la Tour illuminera de reflets bleus la Seine.

• En semaine : du lundi au jeudi (3 à 4 heures/soirée en moyenne en fonction des saisons), la Tour sera le lieu de projection d'une image géante, la première étant celle d'une bibliothèque.

Le dispositif technique, piloté par 2 ordinateurs, permet de véritablement scénographier et métamorphoser ce monument, de créer une animation urbaine nocturne de qualité.



Grâce à des techniques et à des matériaux innovants, les jeux de lumière sur 2 façades et sur le sommet, ainsi qu'une projection d'image géante sur un côté représentent une consommation électrique de 10 Kw/h. A titre de comparaison, à durée égale, la consommation totale de l'ensemble du dispositif correspond à la consommation en énergie d'un pavillon de 100 m² de 4-5 personnes. L'illumination d'une façade correspond à la consommation de 2 fers à repasser.



Mise en ambiance « lumière » des faces Sud et Nord :

Jeux de reflets dynamiques de couleur sur le fleuve, effets « chute d'eau », « vagues » seront orchestrés par 648 boîtiers de diode LED (12 par boîtier) dont la consommation horaire totale est de 12W.

Projections d'images sur la façade Ouest :

Diaporamas de paysages seinomarins, défilés de nuages et images thématiques illustreront l'actualité du département. Les images projetées pouvant atteindre 50 mètres de hauteur sur 24 mètres de largeur, elles offriront aux spectateurs une expérience esthétique inédite... Un projecteur de type Hardware Xénon est implanté sur la terrasse du bâtiment.

Mise en ambiance « lumière » du sommet de la tour :

L'éclairage du sommet de la tour sera coordonné aux scénographies choisies. La mise en ambiance lumière se fait au moyen de 14 projecteurs de 150 W équipés de 12 lentilles fresnel 30° et 6 lentilles fresnel à 80°. La consommation horaire de ces projecteurs est de 150 W soit 2,100 KW/H.

LE COÛT DE CETTE ILLUMINATION S'ÉLÈVE À 4,65 € HT/HEURE.

L'illumination de la Tour des Archives s'inscrit dans une conception nouvelle des projets urbains : le but ici n'est pas uniquement de valoriser le bâti, mais bien d'offrir un support nouveau à une mise en beauté éphémère de la nuit.

Avec le travail d'artistes (ici **Sylvain Bigot**) la lumière est devenue une composante de la fabrique de la ville, et plus seulement un moyen de sécuriser la voirie. Certaines communes seinomarines l'ont d'ailleurs bien compris, organisant, au même titre que les concours de jardins fleuris, les concours de maisons illuminées.